



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(43)/1
14 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-troisième réunion directive
Genève, 3 mars 2008

**RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE-TROISIÈME RÉUNION DIRECTIVE**

tenue au Palais des Nations, à Genève, le 3 mars 2008

**I. Déclaration spéciale du Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies, M. Ban Ki-moon**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a fait une déclaration devant le Conseil. Il a souligné que la douzième session de la Conférence pouvait contribuer à l'édification d'un environnement économique international qui encourage le développement en mobilisant les énergies à l'appui d'un système économique, commercial et financier mondial plus favorable au développement. La Conférence d'Accra devait aussi définir une véritable stratégie permettant de mettre à profit la mondialisation, le commerce et l'investissement pour réduire la pauvreté et alimenter la croissance économique. Le texte intégral de la déclaration du Secrétaire général est reproduit dans l'annexe II au présent rapport.
2. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a souligné que la CNUCED avait pour rôle important d'aider les pays à accélérer le développement et la réduction de la pauvreté en tirant le plus grand parti possible de la mondialisation. La CNUCED apportait ainsi une contribution essentielle au renforcement des activités du système des Nations Unies en faveur du développement. Cette contribution devrait être réaffirmée par la Conférence à sa douzième session, grâce à des résultats résolument axés sur la promotion du développement.
3. Après avoir présenté le Secrétaire général de l'ONU, le Président du Conseil du commerce et du développement a dit que c'était la première fois qu'un secrétaire général en poste prenait la parole devant le Conseil; cela augurait bien de la douzième session de la Conférence.

4. Le représentant du Zimbabwe, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a dit que les processus et les initiatives à l'appui du renforcement des activités pour le développement des institutions des Nations Unies – en particulier ce volet du mandat de la CNUCED – étaient d'un intérêt fondamental pour la réalisation des objectifs globaux du système des Nations Unies, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. La CNUCED restait un rouage essentiel du mécanisme pour le développement du système des Nations Unies et un acteur déterminé et de premier plan au sein de la communauté mondiale œuvrant en faveur du développement. Concernant la douzième session de la Conférence, le représentant a souligné que les résultats devaient englober de nouvelles problématiques telles que celles des changements climatiques et des migrations, et donner un nouvel élan à des questions traditionnelles telles que les produits de base et le commerce Sud-Sud. La Conférence devrait également aboutir à un renforcement des trois domaines d'action de la CNUCED.

5. Le représentant du Brésil, en sa qualité de Président du Comité préparatoire du Groupe des 77 et de la Chine, a dit que la CNUCED devait renforcer sa capacité de contribuer aux efforts de l'ONU en faveur du développement. À sa douzième session, la Conférence devait s'appuyer sur les réalisations du Consensus de São Paulo, aborder les nouvelles problématiques dans le domaine du commerce et du développement telles que celle des changements climatiques, contribuer au renforcement de la dimension développement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, soutenir l'émergence d'un Sud dynamique et la coopération économique Sud-Sud, intensifier la contribution des produits de base au développement et s'opposer fermement au protectionnisme pénalisant le commerce et l'investissement des pays en développement. Il a confirmé la participation du Président brésilien et du Ministre brésilien du commerce à la douzième session de la Conférence.

6. Le représentant de la Slovénie, parlant au nom de l'Union européenne, a dit que la CNUCED était un élément important du mécanisme pour le développement du système des Nations Unies et qu'elle pouvait beaucoup aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement, notamment en soutenant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Le représentant de la Fédération de Russie, parlant au nom du Groupe D, a souligné que la CNUCED continuait de jouer un rôle important dans la promotion du commerce et du développement, non seulement pour les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés, mais aussi pour les pays en transition.

8. La représentante du Ghana a dit que son pays se réjouissait et était fier d'accueillir la douzième session de la Conférence, dont la préparation se poursuivait en étroite coopération avec le secrétariat de la CNUCED.

II. Préparation de la douzième session de la Conférence

(Point 2 de l'ordre du jour)

9. M^{me} Lakshmi Puri, Secrétaire générale adjointe par intérim de la CNUCED, a présenté un bref tableau de la préparation de la douzième session de la Conférence – qui se tiendrait du 20 au 25 avril 2008 à Accra (Ghana) – en évoquant notamment quelques-unes des réunions préalables à la Conférence.

10. M. Kobsak Chutikul, conseiller spécial du Secrétaire général de la CNUCED, a présenté une version actualisée du programme de la douzième session de la Conférence.

11. La représentante du Ghana a donné des informations concernant les visas, les transports, l'hébergement, les infrastructures, la sécurité, les vaccins recommandés et autres renseignements pratiques à l'intention des personnes qui se rendraient au Ghana pour la douzième session de la Conférence.

III. Questions d'organisation

A. Ouverture de la réunion

12. La réunion a été ouverte par M. Petko Draganov (Bulgarie), Président du Conseil du commerce et du développement.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

13. Conformément à la notification envoyée aux délégations le 29 février 2008, le Conseil a adopté l'ordre du jour ci-après:

1. Déclaration spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon.
2. Préparation de la douzième session de la Conférence.

Annexe I
Participation

1. Des représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud	Égypte
Albanie	Émirats arabes unis
Algérie	Espagne
Allemagne	Estonie
Angola	États-Unis d'Amérique
Arabie saoudite	ex-République yougoslave de Macédoine
Argentine	Fédération de Russie
Autriche	Finlande
Azerbaïdjan	Ghana
Bangladesh	Grèce
Bélarus	Honduras
Bhoutan	Hongrie
Botswana	Inde
Brésil	Indonésie
Bulgarie	Iran (République islamique d')
Cameroun	Iraq
Chine	Irlande
Chypre	Israël
Côte d'Ivoire	Italie
Croatie	Jamaïque
Cuba	Japon
Djibouti	Jordanie

Kenya	République arabe syrienne
Koweït	République de Corée
Lituanie	République démocratique populaire lao
Luxembourg	République tchèque
Malaisie	Roumanie
Maroc	Serbie
Maurice	Singapour
Mauritanie	Slovénie
Mexique	Soudan
Monaco	Sri Lanka
Mongolie	Suède
Myanmar	Suisse
Népal	Tchad
Nigéria	Thaïlande
Oman	Tunisie
Ouganda	Turquie
Paraguay	Ukraine
Pays-Bas	Yémen
Pérou	Zimbabwe

2. Les États ci-après étaient représentés en qualité d'observateurs:

Kazakhstan

Saint-Siège

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:

Agence de coopération et d'information pour le commerce international

Centre Sud

Communauté européenne

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Organisation internationale pour les migrations

Union africaine.

4. Les institutions des Nations Unies ci-après étaient représentées:

Centre du commerce international

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme des Nations Unies pour l'environnement.

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la réunion:

Fonds monétaire international

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisation internationale du Travail

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Organisation mondiale de la santé

Organisation mondiale du commerce.

6. Une organisation non gouvernementale était représentée à la réunion:

Village suisse.

Annexe II

Déclaration spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon

C'est un grand honneur pour moi d'être parmi vous aujourd'hui et d'avoir l'occasion de vous faire partager ma conception d'un système des Nations Unies qui honore véritablement les engagements qu'il a pris en matière de développement. Je me réjouis en particulier que notre discussion ait lieu à ce moment crucial qui précède la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra à Accra en avril.

Comme vous le savez, un an s'est écoulé depuis que j'ai pris mes fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette période a été à la fois marquante et remarquablement difficile. Nous avons fait des progrès en ce qui concerne la situation au Darfour et tiré la sonnette d'alarme sur les changements climatiques. Nous nous sommes employés sans relâche à renforcer la confiance dans le travail de l'Organisation et nous avons engagé des réformes indispensables dans plusieurs domaines clefs.

Mais ce que je retiens personnellement des douze derniers mois, ce sont les nombreuses visites que j'ai effectuées sur le terrain. Que ce soit en Afrique, en Amérique latine, en Asie ou au Moyen-Orient, ces visites m'ont permis de rencontrer quelques-unes des populations les plus vulnérables que nous nous sommes tous engagés à servir.

J'ai rencontré des réfugiés au Soudan et j'ai écouté les habitants de taudis au Kenya. J'ai vu le courage de ceux qui vivaient avec le VIH/sida et la capacité de résistance de ceux qui avaient survécu à des guerres ou à des génocides. J'ai écouté des femmes qui parcouraient chaque jour des kilomètres pour aller chercher de l'eau et des enfants qui avaient bien trop faim pour ne fût-ce que penser à l'école.

Partout où je me suis rendu, j'ai été profondément touché par la détermination et la force de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants que le monde semble avoir oubliés. Ce sont les plus pauvres d'entre les pauvres, près d'un milliard de laissés-pour-compte de la croissance mondiale. La plupart vivent en Afrique ou dans certaines parties d'Asie, subsistant avec moins d'un dollar par jour.

Je suis fermement convaincu que la communauté internationale a une responsabilité particulière envers ces gens-là. C'est pourquoi je commence cette année par un appel: réaffirmons notre volonté de subvenir à leurs besoins. J'ai demandé que 2008 soit l'année du «milliard le plus pauvre de l'humanité».

Dans les semaines et les mois à venir, je vais me consacrer au renforcement du rôle de l'Organisation dans le domaine du développement. Il nous faut redoubler d'efforts pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire. À mi-chemin de l'échéance de 2015, de nombreux pays sont d'ores et déjà en retard. De fait, aucun pays d'Afrique subsaharienne n'est en voie d'atteindre les objectifs en temps voulu. Le moment est venu de trouver de nouvelles idées et de nouvelles méthodes d'action.

Face à cette situation alarmante, j'ai déjà créé le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Depuis septembre dernier, ce groupe travaille sans relâche à mettre l'ensemble des ressources du système des Nations Unies et de ses partenaires au service des objectifs du Millénaire en Afrique.

Il est chargé de trouver des moyens stratégiques qui permettraient à la communauté internationale de mieux aider les gouvernements à exécuter les programmes existants relatifs aux objectifs du Millénaire et, le cas échéant, de proposer de nouveaux mécanismes. Il s'emploie aussi à ce que l'aide promise de longue date se concrétise enfin.

Il faut que tous nos partenaires participent à cet effort: les institutions internationales de financement et de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Il faut surtout que tous les États Membres de l'Organisation, qu'il s'agisse des pays développés ou des pays en développement, du Nord ou du Sud, concourent ensemble à la réalisation de ces objectifs.

La participation en avril, à Accra, de dirigeants du monde entier à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement devrait donner un coup de fouet à ce processus. En septembre prochain, avec le Président de l'Assemblée générale, j'organiserai également une réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, le 10 mars prochain, je réunis de nouveau le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, avec la participation de toutes les institutions intéressées. Ce sera à mon avis une occasion précieuse de resserrer les liens entre pays développés et pays en développement et de se consacrer, au plus haut niveau, aux besoins des plus pauvres d'entre les pauvres.

L'an dernier, un rassemblement analogue a permis de dynamiser l'action menée dans le domaine des changements climatiques. Cette année, nous ferons de même pour le «milliard le plus pauvre de l'humanité», oublié de la croissance mondiale.

Il nous faut œuvrer pour augmenter le niveau de vie des plus démunis en nous employant à accroître les revenus. C'est la raison pour laquelle une croissance économique plus soutenue et équitable et la création d'emplois décents sont si importantes.

Dans l'actuel contexte de mondialisation, nous avons également besoin d'un cadre économique international propice au développement. La Conférence d'Accra peut permettre d'atteindre cet objectif en mobilisant les énergies en faveur d'un système économique, commercial et financier international plus favorable au développement. Elle doit aussi être l'occasion de définir une véritable stratégie pour mettre la mondialisation, le commerce et l'investissement au service de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique.

La Conférence d'Accra doit non seulement contribuer à la formation d'un consensus sur la façon de sortir les négociations du Cycle de Doha de l'impasse dans laquelle elles se trouvent, de sorte que nous puissions tenir nos promesses en matière de développement, mais aussi promouvoir des politiques commerciales et financières qui stimulent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne, où les besoins de développement sont les plus pressants.

Tout en œuvrant à vos côtés pour mobiliser le soutien de la communauté internationale, je m'efforce de rendre l'ONU plus efficace dans la réalisation de ses priorités pour le développement. J'ai dit à plusieurs reprises que nous devons être jugés à l'aune de nos résultats, et non simplement de nos paroles. Aujourd'hui, l'ONU ne peut se contenter de simplement défendre la cause du développement: elle doit honorer quotidiennement ses promesses.

En décembre dernier, l'Assemblée générale m'a prié de proposer des mesures pour améliorer les activités de développement menées par le Secrétariat de l'ONU. Cette demande m'a permis de procéder à un examen complet de nos mécanismes et programmes de développement.

Je suis heureux de vous informer que j'ai transmis mon rapport aux États Membres de l'Organisation avant de m'envoler pour Genève. Je remercie d'ailleurs M. Supachai de m'avoir aidé à élaborer ce document. Permettez-moi également d'engager vivement les États Membres à étudier avec attention les recommandations qui figurent dans le rapport.

Mes propositions ont pour objet de combler les lacunes critiques dont souffre le Secrétariat, notamment la CNUCED, en matière de capacités. Elles portent sur plusieurs points essentiels, comme l'intensification de l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ou le renforcement du développement économique, du commerce et du financement.

Malgré sa portée exhaustive, mon rapport doit être considéré non pas comme le fruit d'une démarche isolée, mais comme un élément de l'entreprise plus générale que je mène en vue de renforcer les capacités et d'améliorer le fonctionnement du système des Nations Unies.

Je pars du principe que le développement ne peut être l'apanage de quelques-uns. C'est un droit universel, et je crois fermement qu'il incombe à tous les acteurs du système des Nations Unies, sans exception, de contribuer à le promouvoir.

Je ne saurais trop insister sur la gravité du moment. À mi-chemin de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, une alternative se présente à nous. En agissant sans plus attendre de manière concertée, nous pouvons rattraper le temps perdu et l'énergie gaspillée. En revanche, si nous tergiversons, même les résultats obtenus dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques ou contre de nouveaux problèmes, tels que le ralentissement de la croissance mondiale, risquent d'être anéantis.

C'est pourquoi les délibérations que vous mènerez dans la perspective de la Conférence d'Accra sont d'une importance cruciale. Vous avez les moyens d'esquisser le succès de cette douzième session de la Conférence. Vous avez les moyens de créer une dynamique en prévision de la réunion de haut niveau qui se tiendra en septembre. Enfin, vous avez les moyens de nous mettre sur la bonne voie en 2008.

Dans cet esprit, je vous souhaite des débats productifs et me réjouis de vous retrouver à Accra.
